



**EXTRAIT  
DU CODE DE LA DEMOCRATIE  
LOCALE ET DE LA  
DECENTRALISATION**

Art. L1122-17 Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

**Commune de Bassenge**

Madame, Monsieur,

est invité(e) à se trouver à la séance du conseil communal qui se tiendra en la salle "La Passerelle", Chemin du Tram à 4690 Bassenge le **19 avril 2021 à 20h00**

**ORDRE DU JOUR :**

**SÉANCE PUBLIQUE**

- 1° Présentation de Monsieur le Chef de corps de la zone de police Basse-Meuse sur la mise en œuvre des « Bodycam ».
- 2° Approbation du Procès-verbal de la séance du 18 mars 2021.
- 3° Statut administratif des grades légaux.
- 4° Statut pécuniaire des grades légaux.
- 5° Cadre du personnel communal.
- 6° CPAS - Statut administratif des Grades légaux - Tutelle communale - Approbation.
- 7° Etude diagnostique du réseau d'égouttage et de collecte de l'entité de Roclenge-sur-Geer (GESPLAN).
- 8° Environnement - POLLEC - Participation au projet d'investissement « mobilité douce » proposé par la Province de Liège.
- 9° Tableau de rémunérations des mandataires - Exercice 2018.
- 10° Tableau de rémunération des mandataires - Exercice 2019.
- 11° Tableau de rémunération des mandataires - Exercice 2020
- 12° Finances communales - Situation de caisse du 1 janvier 2021 au 31 mars 2021.
- 13° Approbation par la Tutelle de la décision du Conseil communal de ne lever la taxe communale sur les carrières et sablières qu'à concurrence de 115.827,52 € -

Communication.

- 14° Vigicam - Lieu d'implantation des caméras de surveillance.
- 15° Commission des Aînés - Rapport d'activité 2020 - Communication.
- 16° Ordonnance de police de Madame la Bourgmestre du 17 mars 2021 - Interdiction de stationnement rue de la Paille 26 et rue Vinâve 38-40 le 20 mars 2021 - Ratification.
- 17° Ordonnance de police de Madame la Bourgmestre du 8 avril 2021 interdisant la circulation rue des Combattants (du n°15 au n°3) et rue Haute Voie du 12 avril 2021 au 16 avril 2021 - Ratification.

### SÉANCE À HUIS-CLOS

- 1° Remplacement de Monsieur le Directeur général durant ses congés.

**Les convocations seront remises pour le 11 avril 2021 au plus tard.**

**Bassenge, le 9 avril 2021.**

**PAR LE COLLEGE**

**Le Directeur général,  
J. TOBIAS**

**La Présidente,  
V. HIANCE**

